



# MAURITANIE RÉPONSE RAPIDE RÉFUGIÉES 2024

**24-RR-MRT-63535**

Lila Pieters Yahia

Coordinateur Résident / Humanitaire

## PARTIE I – APERÇU DES PROJETS

---

### RÉSUMÉ DU PROCESSUS ET DE LA CONSULTATION :

Merci d'indiquer quand la revue après action (RAA) a été conduite et qui y a participé.

La revue après action a été réalisée lors de la réunion de l'équipe pays du 26 novembre 2024. À cette occasion, les résultats de l'allocation CERF ont été discutés, notamment suite à la mission conjointe effectuée à Bassikounou par la Coordinatrice Résidente, certains représentant(e)s et collègues des agences onusiennes. Cette mission a permis à l'ensemble des agences de constater sur le terrain les résultats concrets et l'effet catalytique de l'allocation CERF.

Merci de confirmer que le rapport final a été discuté avec l'équipe humanitaire et/ou l'équipe de pays des Nations-Unies et avec les coordinateurs sectoriels.

Oui  Non

Merci de confirmer que le rapport final été partagé pour examen aux intervenants dans le pays (c-à-d les agences bénéficiaires du CERF, les coordinateurs et membres des secteurs/groupes sectoriels et les institutions gouvernementales compétentes).

Oui  Non

## 1. PRIORISATION STRATÉGIQUE

### Déclaration stratégique du Coordinateur Résident / Humanitaire :

Les fonds CERF via le guichet de réponse rapide, ont permis une réponse humanitaire vitale à la crise croissante en Mauritanie, touchant 38,147 personnes, dont 10,992 femmes, 17,487 enfants et 2,524 personnes handicapées dans les secteurs de la protection (y inclus protection de l'enfance), des abris, de la sécurité alimentaire, de l'eau, de la santé et de l'assainissement. Entre mars et août 2024, face à l'afflux massif de 71 500 nouveaux réfugiés, principalement hors du camp de Mbera, la pression sur les services de base et les ressources naturelles s'est intensifiée, exacerbant les tensions avec les communautés hôtes. Le CERF a permis de combler les lacunes financières, de répondre aux besoins urgents des plus vulnérables et de soutenir le Gouvernement mauritanien dans cette crise complexe.

Ces fonds ont sauvé des vies et amélioré les conditions des réfugiés et des communautés hôtes tout en réduisant les tensions sociales grâce à des interventions stratégiques et inclusives. L'impact collectif démontre la valeur ajoutée du CERF, renforçant la résilience et la cohésion sociale dans une période critique.

### Valeur ajoutée du financement CERF :

La valeur ajoutée des fonds CERF pour la Mauritanie est considérable, d'autant plus que la mise en œuvre des projets CERF a coïncidé avec l'afflux supplémentaire de nouvelles vagues de réfugiés maliens.

Ainsi, la mise en œuvre des activités des financements du CERF a permis de répondre aux urgents besoins de la population concernée dans les secteurs de la protection (y compris la protection des enfants), des abris, de la sécurité alimentaire, de l'eau, de la santé et de l'assainissement. Les activités menées ont permis de venir en aide à plus de **38,147** personnes affectées par au moins l'un des domaines cités. En effet, la répartition des fonds entre plusieurs agences travaillant dans des secteurs différents mais complémentaires a permis d'agir de manière coordonnée et efficace. Ainsi, les allocations du CERF ont amélioré la coordination au niveau de la communauté humanitaire, lors de la soumission des projets, dans la planification des actions et durant la mise en œuvre. En effet, au moment de la conceptualisation des projets, les agences ont pris en considération la complémentarité des actions et la répartition géographique dans leurs ciblages aux populations les plus touchées.

### Les financements du CERF ont-ils permis de fournir rapidement une assistance aux bénéficiaires ?

Oui

En partie

Non

La mise en œuvre des financements CERF a permis de répondre rapidement aux besoins urgents des populations affectées par l'afflux de réfugiés maliens, notamment dans les secteurs de la protection, des abris, de la sécurité alimentaire, de l'eau, de la santé et de l'assainissement. Plus de 38,100 personnes ont bénéficié d'une assistance vitale dans des délais adaptés.

### Le CERF a-t-il contribué à apporter une réponse dans les temps pour répondre aux besoins pour lesquels l'élément « temps » est critique ?

Oui

En partie

Non

La répartition rapide des fonds entre plusieurs agences a permis de coordonner et de planifier des actions dans des secteurs complémentaires, garantissant une réponse dans les délais requis face à la crise humanitaire et à l'afflux massif de nouveaux réfugiés.

### Le CERF a-t-il amélioré la coordination au sein de la communauté humanitaire ?

Oui

En partie

Non

Le CERF a favorisé une coordination renforcée entre les agences lors de la soumission des projets, dans la planification des interventions et durant leur mise en œuvre. Les complémentarités sectorielles et géographiques ont été prises en compte, permettant une approche coordonnée et efficace.

### Les fonds du CERF ont-ils contribué à améliorer la mobilisation d'autres sources de financement ?

Oui

En partie

Non

Le PAM a obtenu des financements supplémentaires grâce à l'allocation du CERF. Pour l'UNICEF, bien que les fonds n'aient pas encore été sécurisés, l'allocation du CERF a permis d'établir un lien avec une autre opportunité.

## Considérations stratégiques des quatre domaines prioritaires humanitaires<sup>1</sup> :

Les fonds CERF ont principalement contribué à des interventions dans les domaines de l'appui aux femmes et aux filles (violence basée sur le genre, santé reproductive) et des aspects de protection, en particulier pour les nouveaux réfugiés arrivants, souvent traumatisés et ayant des besoins critiques en services psychosociaux et médicaux. Ces domaines nécessitent un financement urgent pour répondre à des besoins immédiats et prévenir des risques accrus de vulnérabilité.

La majorité des nouveaux arrivants arrivent avec très peu de ressources et dans un état de grande détresse. Il y a un besoin d'investir dans des campagnes médicales et des consultations psychosociales pour fournir des soins adaptés. Ces actions sont essentielles pour répondre aux besoins immédiats et poser les bases d'un soutien continu. Le CERF pourrait contribuer à renforcer ces efforts en augmentant le financement pour le recrutement de personnel spécialisé et en soutenant des approches innovantes pour élargir l'accès aux services, y compris la sensibilisation communautaire. En mettant l'accent sur la coordination et la complémentarité entre les acteurs, le CERF peut aider à consolider les avancées dans les domaines de la protection et du soutien aux femmes et aux filles.

Les principaux défis rencontrés incluent un financement insuffisant pour des interventions spécifiques (notamment les soins psychosociaux et les campagnes médicales), le manque de capacités techniques pour couvrir tous les besoins, et des obstacles logistiques liés à la dispersion des populations. Enfin, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer la formation des acteurs locaux et améliorer la collecte de données désagrégées, essentielles pour adapter la réponse aux besoins spécifiques des groupes les plus vulnérables.

**Tableau 1 : Aperçu de financement (US\$)**

<b>Montant total nécessaire à la réponse humanitaire</b>	<b>22 835 456</b>
CERF	2 999 982
Fonds humanitaire commun / Fonds pour les interventions d'urgence (le cas échéant)	0
Autres (bilatéral / multilatéral)	2 000 000
<b>Financement total reçu pour la réponse humanitaire (par source ci-dessus)</b>	<b>4 999 982</b>

**Tableau 2 : Subventions d'urgence du CERF par projet et secteur / cluster (US\$)**

Agence	Code du projet	Secteur / cluster	Montant
UNHCR	24-RR-HCR-003	Protection	804 772
UNHCR	24-RR-HCR-003	Abris et articles non alimentaires	309 528
UNHCR	24-RR-HCR-003	Eau, assainissement et hygiène	123 811
UNICEF	24-RR-CEF-002	Eau, assainissement et hygiène	384 265
UNICEF	24-RR-CEF-002	Protection - Protection de l'enfant	197 954
WFP	24-RR-WFP-005	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	1 179 652
<b>Total</b>			<b>2 999 982</b>

<sup>1</sup> En janvier 2019, le coordinateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

**Tableau 3 : Répartition du financement du CERF par modalités de mise en œuvre (US\$)**

<b>Total des fonds utilisés directement par les agences des Nations Unies y compris l'acquisition des marchandises de secours</b>	2 246 727
Fonds transférés aux partenaires gouvernementaux *	9 744
Fonds transférés aux partenaires ONG internationales pour mise en œuvre *	490 391
Fonds transférés aux partenaires ONG nationales pour mise en œuvre *	253 120
Fonds transférés aux partenaires de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge *	0
<b>Total fonds transférés aux partenaires (IP) *</b>	<b>753,255</b>
<b>Total</b>	<b>2,999,982</b>

\* Les chiffres indiqués dans le tableau 3 sont basés sur les rapports de projet (partie II, sections 1) et doivent être cohérents avec l'aperçu des sous-subsventions en annexe.

## 2. PRIORISATION OPÉRATIONNELLE

### Aperçu situation humanitaire (en anglais pour publication en ligne) :

En 2023, la Mauritanie a connu un afflux croissant de réfugiés en raison de la détérioration de la situation sécuritaire au Mali, passant de 12 000 en 2022 à 55 000 en 2023, avec un pic en décembre qui a poussé les partenaires humanitaires à mener des évaluations rapides et multisectorielles. Ces évaluations ont confirmé la présence de 41 000 réfugiés maliens dans la région du Hodh Chargui, à la frontière avec le Mali, portant le total des personnes déplacées dans cette région à 49 000.

En 2024, le HCR estime que plus de 100 000 réfugiés (dont plus de 80 % sont des femmes et des enfants) ont traversé la frontière entre janvier et août, portant la population totale de réfugiés dans le Hodh Chargui à environ 255 000 réfugiés maliens au 31 août. Cet afflux a conduit à des conditions de surpeuplement dans les établissements existants, à la création de nouveaux sites et à une pression supplémentaire sur les services et ressources limités d'une région sujette aux chocs climatiques. Les besoins humanitaires accrus concernent notamment l'alimentation, l'eau, la santé et les abris.

En novembre 2023, la région était déjà la deuxième plus touchée du pays en termes de population en Phase 3+ selon le Cadre Harmonisé. Cette situation s'est dégradée selon les résultats du Cadre Harmonisé de mars 2024. Selon l'analyse du Cadre Harmonisé de mars 2024, 656 652 personnes auraient été confrontées à des conditions d'insécurité alimentaire de niveau crise (IPC 3+) pendant le pic de la période de soudure 2024 (juin-septembre) avec la région de HEC représentant 19 pour cent de la population totale des gens en phase 3 de plus.

### Utilisation opérationnelle de l'allocation CERF (en anglais pour publication en ligne) :

Pour répondre à la crise, le CERF a alloué 3 millions de dollars le 31 janvier 2024 via son guichet de réponse rapide pour le lancement immédiat d'activités vitales. Ce financement a permis aux agences des Nations Unies et à leurs partenaires de fournir une aide vitale à près de 35 000 personnes, dont 9 342 femmes, 17 256 enfants, ainsi que 1 007 personnes en situation de handicap, dans les secteurs de la protection (y compris la protection de l'enfance), des abris, de la sécurité alimentaire, de l'eau, de la santé et de l'assainissement.

L'allocation du CERF a servi de ressource essentielle pour le plan de contingence, permettant aux agences des Nations Unies et à leurs partenaires de démarrer la réponse d'urgence en temps opportun. Pour le PAM, premier à répondre, l'allocation CERF a permis de fournir une aide humanitaire vitale aux réfugiés vulnérables et aux membres des communautés hôtes à un moment crucial, leur permettant de couvrir leurs besoins alimentaires de base et d'éviter de recourir à des stratégies d'adaptation négatives pour s'en sortir.

Bien que le HCR ait rencontré des difficultés sur le terrain pour lancer le projet en raison de l'embauche de deux nouveaux partenaires en protection, l'allocation CERF a été cruciale pour répondre rapidement aux besoins d'hygiène des femmes et des filles, ainsi que pour assurer l'identification, la gestion des cas et les orientations des réfugiés les plus vulnérables vers des services spécifiques tels que le soutien psychosocial, l'aide en espèces, les soins de santé, l'assistance juridique et d'autres services.

Avec ces fonds, UNICEF a contribué à répondre aux besoins directs des nouveaux réfugiés, retournés et des communautés hôtes dans 23 villages d'accueil dans les communes de Fassala et de Megève. Le projet a amélioré l'accès à l'eau, à l'assainissement, à l'hygiène et aux services de protection pour plus de 30 000 personnes, y compris des enfants, en réhabilitant des systèmes d'eau, en construisant des blocs de latrines-douches, en formant des comités d'assainissement, en distribuant des kits d'hygiène et en fournissant divers services de protection, y compris un soutien psychosocial et des références médicales.

### **Personnes ayant reçu une assistance directe :**

Les données des tableaux 4, 5 et 6 ont été consolidées à partir des rapports des agences en utilisant le modèle de vérification des données fourni par OCHA. Ce modèle calcule automatiquement les bénéficiaires par catégorie tout en minimisant les risques de chevauchement. Les agences ont validé leurs chiffres pour éviter les doubles comptabilisations.

Le PAM a fourni une assistance alimentaire sous forme de transferts monétaires dans des zones ciblées du Hodh Chargui, dépassant les objectifs initiaux grâce à des économies liées aux fluctuations favorables des taux de change. Ainsi, 23 069 personnes ont été assistées contre 20 000 prévues. Des économies ont été réalisées dès le départ, car le PAM a utilisé ses propres ressources pour le ciblage, ce qui a permis de maximiser la contribution CERF en faveur de plus de personnes

Pour le volet WASH, UNICEF a réhabilité trois points d'eau supplémentaires, couvrant les besoins de 22 villages hors camp, tandis que le HCR s'est concentré sur le camp de Mbera. Cette complémentarité a évité les duplications. En Protection, les activités du HCR ont ciblé principalement les réfugiés, avec un nombre supérieur aux prévisions en raison de nouveaux arrivants vulnérables. Enfin, les écarts constatés sont justifiés par des gains d'efficacité et des ajustements stratégiques pour maximiser l'impact des interventions.

### **Personnes ayant reçu une assistance indirecte :**

Plusieurs personnes ont bénéficié indirectement des activités des projets financés par le CERF, notamment grâce au renforcement des capacités des volontaires et des structures communautaires, à la construction et réhabilitation de latrines, à l'extension des services WASH et à l'amélioration des infrastructures de stockage de l'eau, favorisant une utilisation plus efficace des ressources. Ces interventions ont permis à l'ensemble des populations concernées de profiter directement d'un meilleur accès à l'eau, à l'assainissement et aux services de protection de l'enfance. En outre, des sessions de sensibilisation sur les pratiques d'hygiène et la protection des enfants ont contribué à un changement de comportement au sein des communautés

Par ailleurs, les transferts monétaires ont stimulé l'économie locale, bénéficiant indirectement aux commerçants, transporteurs et producteurs locaux grâce à l'augmentation de la demande et à une meilleure circulation de l'argent.

Une partie de ces transferts monétaires a également été redistribuée ou partagée entre différents ménages, y compris avec des personnes non ciblées par l'intervention hors camp, renforçant ainsi les mécanismes de solidarité sociale et l'impact global des projets.

Pour le PAM, il n'y a pas tellement de bénéficiaires directs étant donné que le cash était fourni pour couvrir tous les besoins alimentaires du ménage. Les bénéficiaires « indirects » peuvent être considérés les commerçants locaux qui ont reçu un marché significatif à travers des achats des bénéficiaires.

**Tableau 4 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster \***

Secteur / cluster	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	4 160	3 840	6 240	5 760	<b>20 000</b>	5 206	4 909	6 511	6 443	<b>23 069</b>
Protection	3 712	2 437	4 868	3 983	<b>15 000</b>	3066	2570	4751	4647	<b>15 034</b>
Protection - Protection de l'enfant	6 700	5 925	6 433	5 942	<b>25 000</b>	10869	9467	3155	2195	<b>25 686</b>
Abris et articles non alimentaires	619	406	811	664	<b>2 500</b>	484	318	863	835	<b>2 500</b>
Eau, assainissement et hygiène	7 046	6 231	6 764	6 249	<b>26 290</b>	9 159	9 553	9 916	10 584	<b>39 212</b>

\* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.



**Tableau 5 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster \***

Categories	Prévu	Atteint
Réfugiés	15 000	22,662
Retournés	904	1,040
Déplacés internes	0	0
Communautés d'accueil	18 956	14,445
Autres personnes touchées	0	0
<b>Total</b>	<b>34 860</b>	<b>38,147</b>

**Tableau 6 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par sexe et âge \***

Sexe & âge	Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF		Nombre de personnes handicapées (PwD) assistées grâce au financement du CERF	
	Prévu	Atteint	Prévu	Atteint
Femmes	9 342	10,992	190	967
Hommes	8 262	9,668	198	1,340
Filles	8 970	8,636	300	108
Garçons	8 286	8,851	319	109
<b>Total</b>	<b>34 860</b>	<b>38,147</b>	<b>1 007</b>	<b>2,524</b>

## PARTIE II – APERÇU DES PROJETS

### 3. RAPPORTS DES PROJETS

#### 3.1 Rapport du projet 24-RR-HCR-003

1. Information sur le projet			
Agence :	UNHCR	Pays :	Mauritanie
Secteur / cluster :	Protection	Code du projet :	24-RR-HCR-003
	Abris et articles non alimentaires Eau, assainissement et hygiène		
Titre du projet :	Réponse humanitaire d'urgence à l'afflux des Réfugiés Maliens dans la région de Hodh Chargui – Mauritanie		
Date de début :	23/02/2024	Date de fin :	22/08/2024
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	<b>Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :</b>		<b>US\$ 5 200 000</b>
	<b>Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :</b>		<b>US\$ 2 238 111</b>
	<b>Montant reçu du CERF :</b>		<b>US\$ 1 238 111</b>
	<b>Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :</b>		<b>US\$ 532,181</b>
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 0
	Partenaires ONG internationale		US\$ 490 391
	Partenaires ONG nationale		US\$ 41 790
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

#### 2. Résumé des résultats obtenus

Cette subvention UFE du CERF a été essentiel pour lancer la réponse d'urgence du HCR face à l'afflux de plus de 100 000 nouveaux arrivants entre janvier et août 2024 dont plus de 80% sont des femmes et des enfants. Entre février et août 2024, le HCR et ses partenaires ont soutenu plus de 15 000 réfugiés à travers des interventions de protection, distribution de kits hygiéniques à plus de 13 000 femmes et filles et fourniture d'aides en espèces pour la construction d'abris à 2 500 nouveaux arrivants.

Des actions significatives incluent la formation des membres de la communauté sur l'identification des personnes vulnérables et la prise en charge des incidents de protection avec au total 9 sessions de formations organisées. En outre, 10 infrastructures communautaires et 10 dispositifs de stockage/alimentation en eau ont été réhabilités, et 300 latrines ont été construites ou réhabilitées, renforçant ainsi l'accès à des services essentiels pour les populations les plus vulnérables.

#### 3. Modifications

Comme communiqué précédemment (19 avril 2024) par l'intermédiaire du bureau du RCO, le HCR a demandé un ajustement des indicateurs suivants :

- Indicateur 2.3 : Dans la soumission originale du HCR, l'indicateur suivant était inclus : « Nombre d'infrastructures communautaires réhabilitées ». Cependant, au cours de l'examen, le CERF a recommandé que nous changions cet indicateur en « Nombre de sites de déplacement qui ont été l'objet d'améliorations physiques ». Malheureusement, cet indicateur ne reflète pas fidèlement nos activités et nous souhaitons donc revenir à notre indicateur initial, à savoir le « Nombre d'infrastructures communautaires réhabilitées ».
- Indicateur 3.2 : En raison d'une erreur d'écriture de notre part, l'indicateur était incomplet. Il faut lire « Nombre de dispositifs de stockage ou d'alimentation en eau réhabilités »

En outre, dans le cadre de la flexibilité budgétaire de 15 % autorisée par le CERF, le HCR a pris la décision stratégique d'augmenter le nombre de cash pour les kits d'hygiène distribués aux femmes et aux filles dans le camp. Cette décision s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord, plus de 80 % des nouveaux arrivants sont des femmes et des enfants, ce qui rend essentiel l'accès à des articles d'hygiène adaptés à leurs besoins spécifiques, notamment les produits d'hygiène menstruelle. Ces kits permettent de préserver leur dignité tout en réduisant les risques pour leur santé.

#### 4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet \*

Secteur / cluster	Protection									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	2 475	1 625	3 245	2 655	10 000	3 066	2 570	4 751	4 647	15 034
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	1 237	812	1 623	1 328	5 000	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>3 712</b>	<b>2 437</b>	<b>4 868</b>	<b>3 983</b>	<b>15 000</b>	<b>3066</b>	<b>2 570</b>	<b>4 751</b>	<b>4 647</b>	<b>15 034</b>
<b>Personnes handicapées (PwD) sur le total</b>										
	40	63	112	145	360	403	144	92	64	703

Secteur / cluster	Eau, assainissement et hygiène									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	1 237	812	1 623	1 328	5 000	1 995	1 450	2 727	2 805	8 977
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	1 237	812	1 623	1 328	5 000	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2 474</b>	<b>1 624</b>	<b>3 246</b>	<b>2 656</b>	<b>10 000</b>	<b>1 995</b>	<b>1 450</b>	<b>2 727</b>	<b>2 805</b>	<b>8 977</b>

\* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

<b>Personnes handicapées (PwD) sur le total</b>										
	0	0	0	0	0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>Secteur / cluster</b>	Abris et articles non alimentaires									
<b>Catégorie</b>	<b>Prévu</b>					<b>Atteint</b>				
	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Filles</b>	<b>Garçons</b>	<b>Total</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Filles</b>	<b>Garçons</b>	<b>Total</b>
Réfugiés	619	406	811	664	2 500	484	318	863	835	2500
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>619</b>	<b>406</b>	<b>811</b>	<b>664</b>	<b>2 500</b>	<b>484</b>	<b>318</b>	<b>863</b>	<b>835</b>	<b>2500</b>
<b>Personnes handicapées (PwD) sur le total</b>										
	0	0	0	0	0	11	21	7	15	54

\* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

## 5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Observation sur le tableau des bénéficiaires directs dans le secteur de la protection : Afin d'éviter la double comptabilisation des bénéficiaires, le HCR a uniquement pris en compte les bénéficiaires uniques de l'indicateur 1.3, ce qui conduit à une réduction du total des bénéficiaires de cash pour les abris. Cependant, il est probable que le nombre réel de bénéficiaires directs soit plus élevé. Certains bénéficiaires de transferts monétaires pour les abris et pour les kits hygiéniques, enregistrés avant le 28 février, n'ont pas été inclus dans le total des 15 334 personnes rapportées. Cela souligne que les chiffres présentés pourraient sous-estimer l'ampleur des interventions réalisées dans le cadre de ce projet.

Secteur Protection : Grâce au renforcement des capacités des volontaires et des structures communautaires, le HCR a soutenu les besoins des nouveaux arrivants d'une façon durable. En formant les membres des communautés à identifier, orienter et gérer les incidents de protection, le HCR a favorisé une meilleure prise en charge des violations de droits et des besoins urgents. Cette approche a permis aux individus vulnérables de se sentir plus confiants pour signaler leurs préoccupations et à améliorer la priorisation des cas critiques parmi les 120 000 Maliens arrivés hors camp en 2024 et 110 000 résidant dans le camp, particulièrement dans un contexte de ressources limitées. Cette approche est d'autant plus essentielle que la majorité des réfugiés, auparavant concentrés dans le camp, résident désormais hors camp, nécessitant une adaptation rapide et une mise en œuvre spécifique pour répondre à leurs besoins.

Secteur WASH : Les interventions WASH ont eu un impact indirect significatif sur l'ensemble de la population du camp Mbera. La construction et la réhabilitation des latrines ont réduit la surcharge des infrastructures existantes, améliorant les conditions sanitaires générales et prévenant les maladies contagieuses. En parallèle, les travaux sur les infrastructures de stockage de l'eau ont permis une utilisation plus efficace des ressources, diminuant les risques de pénurie pour tous les résidents du camp.

## 6. Cadre de résultats du projet CERF

<b>Objectif du projet</b>	Fournir une réponse humanitaire d'urgence pour répondre aux besoins immédiats des populations déplacées, y compris les populations hôtes affectées, dans la région du Hodh Chargui en Mauritanie.			
<b>Résultat 1</b>	Amélioration des capacités communautaires d'identification des vulnérabilités, un renforcement du soutien aux populations les plus à risque, notamment par le biais de services psycho-sociaux et juridiques, ainsi que la distribution de kits d'hygiène adaptés.			
<b>Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
<b>Secteur / cluster</b>	Protection			
<b>Indicateurs</b>	<b>Description</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Valeur atteinte</b>	<b>Source de vérification</b>
Indicateur 1.1	Nombre de formations dispensées aux membres de la communauté sur l'identification des personnes vulnérables.	6	6	Rapport de partenaires (RET et CIAUD)
Indicateur 1.2	PS.1a Nombre de personnes ayant accès à des espaces et/ou des centres sécurisés adaptés aux femmes et aux filles.	6,200	6,179**	Base de données du HCR et rapports partenaires (RET et CIAUD)
Indicateur 1.3	PS.2 Nombre de personnes recevant un soutien psychosocial VBG et/ou une prise en charge des cas VBG (pour le soutien médical, utiliser	15,000	17,834**	Base de données du HCR et rapports partenaires (RET, El Insaniya et CIAUD)
Indicateur 1.4	Cash.3a Nombre de personnes recevant des transferts monétaires conditionnels	6,200	13,528	Base de données du HCR

Indicateur 1.5	Cash.3b Valeur totale des transferts monétaires conditionnels distribués en USD	173,600	340 365	Rapport Financier du HCR
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>		<p>Lors de la soumission de la proposition, le HCR avait prévu de collaborer avec RET comme partenaire principal pour la protection dans le camp et hors camp. Cependant, des défis opérationnels ont retardé le déploiement de l'équipe de RET à Bassiknou. Pour garantir une mise en œuvre plus rapide et efficace des activités, le HCR a fait appel à CIAUD pour répondre aux besoins hors camp. Bien que les deux partenaires aient pris plus de temps que prévu pour devenir pleinement opérationnels dans le domaine de VBG, le HCR a néanmoins pu fournir une assistance en matière de protection à plus de 37 000 personnes.</p> <p><b>**Il est également important de souligner que les changements apportés aux indicateurs 1.2 et 1.3 par le CERF ont entraîné un décalage par rapport à la logique initiale de la proposition, les nouveaux indicateurs étant davantage axés sur les femmes, filles et les VBG. Malgré ces ajustements, le HCR a aligné ses activités sur les objectifs initiaux, en mettant l'accent sur les femmes, à travers les actions suivantes :</b></p> <p><b>Indicateur 1.2 : Nombre de personnes ayant accès à des espaces et/ou des centres sécurisés adaptés aux femmes et aux filles.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>576 femmes et filles réfugiées</b>, dans le camp et hors camp, ont accédé à des espaces sécurisés pour apprendre leurs droits et discuter des défis, peurs et besoins communs dans le cadre de groupes de discussion réservés aux femmes et filles, organisés par le HCR et ses partenaires de protection, CIAUD et RET.</li> <li>• <b>2 389 réfugiés (dont 984 femmes et filles)</b>, dans le camp et hors camp, ont été sensibilisés à la prévention des violences basées sur le genre (VBG), à la protection des femmes et à leurs droits.</li> <li>• <b>2 221 réfugiés ayant des besoins spécifiques</b> ont été identifiés et ont reçu un kit de protection spécifique (couvertures, canne et produits d'hygiène de base), parmi lesquels 1 299 étaient des femmes et des filles.</li> <li>• <b>933 individus vulnérables</b> (223 filles, 173 garçons, 284 femmes et 105 hommes) ont bénéficié d'un accompagnement par un gestionnaire de cas, comprenant des visites à domicile et un suivi régulier. Les catégories de vulnérabilité incluent : les personnes handicapées et atteintes de maladies graves, les femmes et enfants à risque, les survivantes de VBG, les enfants non accompagnés, les foyers monoparentaux, les personnes âgées à risque, ainsi que celles ayant des besoins spécifiques en matière de protection juridique et physique.</li> </ul> <p><b>Indicateur 1.3 : Nombre de personnes recevant un soutien psychosocial VBG et/ou une prise en charge des cas VBG</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>56 réfugiés</b> ont bénéficié d'une aide juridique pour des affaires civiles et pénales.</li> </ul>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>244 femmes et filles</b> survivantes de violences basées sur le genre (VBG) ont reçu un soutien psychosocial, y compris pour des cas de mariage précoce.</li> <li>• <b>17 534 personnes</b> ont été enregistrées auprès du HCR et ont participé à un entretien de protection pour identifier leurs besoins spécifiques et évaluer leur vulnérabilité. Parmi elles, <b>9 164 étaient des femmes et des filles.</b></li> </ul> <p><b>Indicateurs 1.4 et 1.5: Cash.3a Nombre de personnes recevant des transferts monétaires conditionnels / Cash.3b Valeur totale des transferts monétaires conditionnels distribués en USD</b></p> <p>Dans le cadre de la flexibilité budgétaire de 15 % autorisée par le CERF, le HCR a augmenté le nombre de cash pour les kits d'hygiène distribués sous forme de transferts monétaires dans le camp, pour répondre aux besoins spécifiques de plus de 80 % des nouveaux arrivant, majoritairement des femmes et des enfants.</p> <p>Ces kits, comprenant des produits d'hygiène menstruelle, ont permis de préserver la dignité des femmes et des filles, tout en réduisant les risques pour leur santé. En réduisant leur besoin de chercher ces produits dans des contions de vulnérabilité, les risques d'exploitation et de violences ont été minimisés.</p> <p>Les kits ont également joué un rôle crucial dans la prévention des épidémies, notamment contre la rougeole et la diphtérie, qui se sont déclarées dans le camp au premier semestre.</p> <p>Cette approche rapide et efficace s'inscrit dans une programmation sensible au genre, répondant de manière ciblée aux besoins des populations les plus vulnérables dans le camp de Mbera.</p>
--	---

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Renforcement des mécanismes communautaires d'identification des personnes ayant des besoins spécifiques, des enfants et des femmes à risques, des survivant(e)s de la violence basée sur le genre et des personnes en situation d'extrême vulnérabilité	RET, CIAUD et HCR
Activité 1.2	Renforcement du soutien à l'attention des populations les plus vulnérables (mise à l'abri, suivi des cas spécifiques)	RET, CIAUD et HCR
Activité 1.3	Assistance juridique et soutien psychosocial	RET, CIAUD, EI Insaniya et HCR
Activité 1.4	Transfert monétaire pour l'achat de Kits hygiéniques en faveur des femmes et les filles en âge de procréer	HCR

<b>Résultat 2</b>	Les abris et les infrastructures des réfugiés au camp de Mbera sont améliorés et entretenus.			
<b>Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
<b>Secteur / cluster</b>	Abris et articles non alimentaires			
<b>Indicateurs</b>	<b>Description</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Valeur atteinte</b>	<b>Source de vérification</b>



Indicateur 2.1	Cash.2a Nombre de personnes recevant des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur (500 familles, 2,500 personnes)	2,500	2 500	Base de données du HCR
Indicateur 2.2	Cash.2b Valeur totale des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur, distribués en USD	290,000	290 000	Rapport du HCR
Indicateur 2.3	Nombre d'infrastructures communautaires réhabilitées	10	10	Rapport du partenaire

**Explication du résultat et de la variation de l'indicateur**

Dans le cadre du programme cash pour l'abri, les familles les plus vulnérables parmi les nouveaux arrivants ont été priorisées selon des critères inclusifs, tels que la taille des ménages, la présence de femmes chefs de famille, de personnes en situation de handicap, ou de personnes âgées sans soutien familial. L'enregistrement a permis d'identifier les besoins les plus urgents, garantissant que l'assistance atteigne ceux qui en avaient le plus besoin. Cette approche a renforcé la résilience des bénéficiaires en leur permettant de réhabiliter ou d'améliorer leurs abris, tout en respectant leur dignité et en stimulant l'économie locale par l'utilisation des fonds reçus.

Parallèlement, des travaux de réhabilitation ont été menés sur plusieurs infrastructures clés du camp, notamment le Bureau d'écoute, le poste de santé, le centre d'enregistrement, et la base de stockage. Les rénovations incluent le remplacement des toitures et des portes, améliorant l'accès, la sécurité, et les conditions de travail. Ces efforts ont renforcé la fonctionnalité et la durabilité des infrastructures, témoignant d'un engagement à répondre aux besoins des occupants et des intervenants.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Transfert monétaire pour construction d'abris;	HCR
Activité 2.2	Réhabilitation des infrastructures communautaires ;Traçage et attribution des parcelles aux nouveaux arrivants ;Appui logistique	ACF

**Résultat 3** Amélioration de l'hygiène et de l'assainissement et réduction des risques de maladies infectieuses

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui  Non

Secteur / cluster				
Eau, assainissement et hygiène				
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	WS.13 Nombre d'installations sanitaires communales (par exemple, latrines communales) et/ou d'installations de bain communales construites ou réhabilitées	300	300	Rapport du partenaire
Indicateur 3.2	Nombre de dispositifs de stockage ou d'alimentation en eau réhabilités	10	10	Rapport du partenaire

Indicateur 3.3	WS.9a % de personnes déclarant utiliser directement des toilettes/latrines sûres et dignes, avec des installations de lavage des mains (avec du savon)	70%	50%	Rapport du partenaire
Indicateur 3.4	Nombre de structures communautaires soutenues.	18	18	Rapport du partenaire

<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>	<p>Dans le cadre des travaux d'assainissement, 250 latrines du camp ont été vidangées, contribuant à l'amélioration significative des conditions sanitaires. Face aux besoins urgents, 30 latrines d'urgence ont été construites, complétées par l'achat d'un variateur et la construction de 20 nouvelles latrines. De plus, des latrines existantes ont été réhabilitées conformément aux normes techniques, garantissant leur bon fonctionnement. Cependant, les besoins en infrastructures sanitaires demeurent importants. Ce projet CERF visait à compléter le projet WASH de la Banque mondiale, qui prévoit la construction de plus de 1900 latrines. Cependant, en raison de retards, ce projet ne démarrera qu'en janvier 2025, ce qui explique le pourcentage inférieur de personnes utilisant les latrines dignes par rapport aux prévisions. L'amélioration des dispositifs de gestion de l'eau a également été une priorité. Neuf installations de stockage d'eau ont été renforcées, incluant l'étanchéité de quatre réservoirs (Tank1, Tank4, Tank6 et Tank9). Parallèlement, cinq points d'eau ont été améliorés : deux pour le centre d'accueil des cas de rougeole, deux dans la zone 3, bloc 1, et un au bureau des femmes ressources. En complément, des activités de sensibilisation sur les bonnes pratiques en matière d'eau, hygiène et assainissement (EHA) ainsi que sur la gestion durable des infrastructures WASH ont été organisées.</p> <p>Enfin, six associations locales actives dans le camp ont été équipées de kits d'assainissement composés de brouettes, pelles et râpeaux pour appuyer leurs interventions. Ces associations, regroupées en 18 comités, ont été sélectionnées en concertation avec le coordinateur du camp, les responsables locaux, et les partenaires tels qu'ACF et UNHCR. Parmi les bénéficiaires figurent VRPC (4 comités), ARPEV (3 comités), l'Association des Éleveurs (3 comités), Brigade Verte (3 comités), BAF (4 comités), et SOS Nomade (1 comité).</p>
---	--

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 3.1	Réhabilitation de latrines et de structures d'assainissement ; Remise en état des dispositifs de stockage d'eau d'urgence ;	ACF
Activité 3.2	Soutien aux structures communautaires impliquées dans les services d'assainissement et d'hygiène ;	ACF
Activité 3.3	Désinfection et pulvérisation des latrines/douches ;	ACF

## 7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines

prioritaires sous-financés<sup>2</sup> qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

#### **a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)<sup>3</sup> :**

L'UNHCR dispose d'un système électronique de messagerie électronique, de helpdesks et de centres d'appels connus des réfugiés pour les plaintes (signalements d'allégations de fraude, de comportements répréhensibles, d'exploitation sexuelle et d'abus (SEA) ainsi que pour les mécanismes de retour d'informations afin d'assurer la confidentialité. L'adresse électronique est régulièrement communiquée aux réfugiés lors des visites sur le terrain. De plus, l'UNHCR a mis en place des boîtes de plaintes physiques au niveau du camp.

#### **b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :**

L'UNHCR dispose d'un système de messagerie électronique, de helpdesks et de centres d'appels connus des réfugiés pour les plaintes (signalements d'allégations de fraude, de comportements répréhensibles, d'exploitation sexuelle et d'abus) ainsi que pour les mécanismes de retour d'informations afin d'assurer la confidentialité. L'adresse électronique et le numéro vert sont régulièrement communiqués aux réfugiés lors des visites sur le terrain. De plus, l'UNHCR a mis en place des boîtes de plaintes physiques au niveau du camp.

#### **c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :**

Le HCR dispose d'une adresse électronique spécifique pour recevoir les plaintes relatives à la PSEA en Mauritanie, sur laquelle seulement la Senior Protection Officer et le point focal PSEA de l'opération ont accès. En plus des courriels, le HCR dispose également d'une ligne verte accessible 24h/24 et 7j/7 par laquelle toute personne peut déposer une plainte. Dans le camp de Mbera, des boîtes à plaintes sont disponibles au centre d'enregistrement, au bureau du HCR et dans quatre centres de distribution. Le personnel du HCR et ses partenaires, ainsi que les leaders communautaires et les réfugiés qui travaillent comme relais communautaires sont régulièrement formés sur la politique de tolérance zéro contre l'exploitation et abus sexuel, pour garantir la confidentialité des plaintes et la diligence requise dans leur traitement. Outre ces mécanismes réguliers, le HCR met également à disposition un formulaire anonyme de plainte en ligne et l'adresse électronique du bureau de l'inspecteur général (IGO) au siège. Chaque partenaire du HCR dispose aussi un point focal PSEA qui garantit la conformité avec les standards PSEA et partage les éventuels cas signalés avec les points focaux HCR.

#### **d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :**

Ce projet a contribué à l'égalité des sexes et à la promotion de l'autonomisation et de la protection des femmes à différents niveaux. Par exemple, 12 comités de protection et 54 volontaires communautaires ont été formés à la prévention de la violence liée au sexe et à la protection des enfants. Ils ont également été formés à l'identification et à référencement des cas de protection. Des groupes de discussion et campagnes de sensibilisation axées sur la protection et autonomisation des femmes et des filles ont également été organisés pour les sensibiliser à leurs droits et à l'importance de veiller à ce que les filles restent à l'école. Le HCR a également donné la priorité aux femmes pour qu'elles reçoivent du cash abri, et les a encouragées à entreprendre des activités de subsistance. De plus, le cash pour les kits d'hygiène distribué à plus de 14 000 femmes et filles leur permettent de gérer leur hygiène avec dignité, réduisant les stigmates liés aux menstruations et favorisant leur participation aux activités sociales, éducatives et économiques. En combinant réponses pratiques et soutien stratégique, ces initiatives restaurent la dignité des bénéficiaires et créent des opportunités pour leur autonomisation.

#### **e. Personnes handicapées (PwD) :**

<sup>2</sup> En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

<sup>3</sup> Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

Le HCR a veillé à ce que les personnes vulnérables en situation de handicap puissent accéder aux services. A travers notre collaboration avec nos partenaires et les autorités locales, le HCR reçoit régulièrement des recommandations de personnes vivant avec un handicap dont le cas est évalué par l'unité de protection communautaire. Les personnes les plus à risque ont été priorisées pour les interventions de protection, y compris les transferts monétaires pour les personnes ayant des besoins spécifiques et le soutien psychosocial. Lorsqu'elles sont éligibles à une assistance, le HCR et ses partenaires veillent à ce que les personnes vivant avec un handicap soient assistées par des volontaires de la communauté quand nécessaire et qu'elles soient informées par des moyens appropriés de la date, de l'heure, du lieu et des moyens d'assistance disponibles. Dans le cadre de notre pratique générale, le HCR a veillé à ce que toutes les personnes en situation de handicap identifiées bénéficient d'un accès prioritaire aux sites de distribution et sont assistés pour la construction appropriée de leur abris (si applicable).

#### f. Protection :

Le HCR prend en considération la protection de toutes les personnes affectées et à risque dans tous les secteurs et tout au long du cycle de gestion des programmes. Pour ce projet, le modèle de prestation de services a pris en compte les défis auxquels sont confrontés les différents groupes. Par exemple, le HCR a veillé à ce que les personnes âgées, les enfants et les personnes vivant avec un handicap puissent bénéficier d'une assistance pour accéder aux services de protection, santé, etc, en facilitant leur transport ou en leur apportant un soutien par l'intermédiaire de bénévoles et de structures communautaires formés par le HCR et ses partenaires. En outre, des évaluations de l'intérêt supérieur ont été réalisées pour les enfants en situation de risque identifiés afin de s'assurer que les interventions du HCR sont adaptées à l'objectif visé et ne causent aucun préjudice à l'enfant. Les centres de distribution sont situés dans des zones sûres et sécurisées et les populations les plus vulnérables et à risque ont été priorisées et surveillées. Avant la distribution, tous les réfugiés (hommes, femmes, enfants et personnes âgées) ont été consultés et informés sur le contenu des distributions et sur le moment et la manière dont les distributions ont été effectuées.

#### g. Éducation :

N/A

### 8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

#### Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est un composant	Oui, le PTM est un composant	16,028

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisées dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisée, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

13 528 femmes et filles en âge de procréer ont reçu un transfert monétaire pour l'achat de kits hygiéniques. 2 500 nouveaux arrivants ont reçu cash abris. Le HCR a effectué le paiement de l'aide en espèces pour les abris en deux tranches : une tranche initiale, suivie du solde versé après la vérification des travaux de construction, condition essentielle pour débloquer la seconde partie de l'aide.

#### Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Cash – kit hygiénique	13 528	US\$ 340 365	Protection - Violence sexuelle et/ou sexiste	Avec restriction

Cash - Abris	2 500	US\$ 290 000	Abris d'urgence et articles non-alimentaires - Abris et biens non-alimentaires	Sans restriction
--------------	-------	--------------	--	------------------

## 9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Protection de l'enfance	<a href="#">Facebook publication</a>
Le rôle catalytique du CERF	<a href="#">UNHCR Website</a>

## 3.2 Rapport du projet 24-RR-CEF-002

1. Information sur le projet			
Agence :	UNICEF	Pays :	Mauritanie
Secteur / cluster :	Eau, assainissement et hygiène Protection de l'enfance	Code du projet :	24-RR-CEF-002
Titre du projet :	Accès aux services de protection, d'eau, d'hygiène et d'assainissement pour les nouveaux arrivants et les communautés d'accueil dans la Moughataa de Bassiknou au Hodh Charghi		
Date de début :	01/02/2024	Date de fin :	31/07/2024
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	<b>Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :</b>		<b>US\$ 1,643,07</b>
	<b>Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :</b>		<b>US\$ 204,873.55</b>
	<b>Montant reçu du CERF :</b>		<b>US\$ 582,219</b>
	<b>Total des sous-subsidations du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :</b>		<b>US\$ 216,535</b>
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 9,744
	Partenaires ONG internationale		US\$ 0
	Partenaires ONG nationale		US\$ 206,791
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

## 2. Résumé des résultats obtenus

Grâce aux fonds CERF, UNICEF a contribué à répondre aux besoins directs des nouveaux réfugiés, retournés et des communautés hôtes dans 23 villages d'accueil dans les communes de Fassala et de Megève.

Pour le Composant Eau, le projet a réhabilité 18 réseaux d'adduction d'eau potable existants pour améliorer l'accès à l'eau au profit de plus de 30 235 personnes dont 16 320 réfugiés et 1 040 retournés dans 18 sites d'accueil. Les travaux exécutés par des entreprises locales ont consisté à renforcer la production d'eau des systèmes existants, et l'extension des réseaux pour les nouveaux réfugiés.

Pour le Composant Assainissement et Hygiène, au total 142 blocs de latrines-douches ont été construits, améliorant ainsi l'accès au service de l'assainissement pour 16 320 réfugiés dans 17 localités. De plus, 20 comités d'assainissement ont été mis en place et formés à la gestion des déchets solides et équipés d'outils d'assainissement. Des séances de sensibilisation pour la promotion des bonnes pratiques d'hygiène ont été conduites dans tous les sites. 3 500 ménages dans 18 localités ont reçu des kits d'hygiène pour améliorer les pratiques d'hygiène familiales.

Pour le Composant Protection, UNICEF et ses partenaires ont appuyé 25 036 personnes qui ont bénéficié de divers services de protection. Parmi elles, 4 900 enfants ont reçu des services de protection et 11 136 adultes et adolescents ont participé à des séances de renforcement des capacités. Plus de 9 000 personnes ont été sensibilisées aux standards minimums de protection de l'enfant, à la parentalité et à la masculinité positive.

Au total, 900 enfants vulnérables ont été identifiés et ont bénéficié de services directs de protection, notamment par le mécanisme de référencement. Ces enfants ont participé aux activités récréatives dans les espaces amis d'enfants avec un soutien psychosocial. Parmi eux, 137 enfants dont 60 filles ont reçu des services de soutien psychosocial couplé d'une assistance en cash à leurs parents pour répondre à des besoins immédiats et 31 enfants dont 17 filles identifiés en besoin de soins médicaux ont été référés au partenaire de santé pour leur prise en charge médicale en collaboration avec les centres de santé de la région.

### 3. Modifications

[RAS]

#### 4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet \*

Secteur / cluster	Eau, assainissement et hygiène									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Homme	Filles	Garçons	Total
Refugiés	3363	3803	3374	3651	14,191	3,867	4,374	3,880	4,199	16,320
Retournes	214	242	216	233	904	246	278	248	268	1,040
Déplacés internes						-	-	-	-	-
Communautés d'accueil	2,654	3,000	2661	2,880	11,195	3,051	3,451	3,061	3,312	12,875
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>6,231</b>	<b>7,045</b>	<b>6,250</b>	<b>6,764</b>	<b>26,290</b>	<b>7,164</b>	<b>8,103</b>	<b>7,189</b>	<b>7,779</b>	<b>30,235</b>
<b>Personnes handicapées (PwD) sur le total</b>										
	45	39	43	39	166	45	339	43	39	166

  

Secteur / cluster	Protection de l'enfance									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	3,555	4,020	3,565	3,860	15,000	6,448	5,616	1,764	1,176	15,004
Retournés	0	0	0	0	0	123	77	215	235	650
Déplacés internes	0	0	0	0	0	-	-	-	-	0
Communautés d'accueil	2,370	2,680	2,377	2,573	10,000	4,298	3,774	1,176	784	10,032
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	-	-	-	-	0
<b>Total</b>	<b>5925</b>	<b>6700</b>	<b>5942</b>	<b>6433</b>	<b>25000</b>	<b>10,869</b>	<b>9,467</b>	<b>3,155</b>	<b>2,195</b>	<b>25,686</b>
<b>Personnes handicapées (PwD) sur le total</b>										
	67	59	65	59	250	0	0	108	109	217

\* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.



## 5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Au total, 3,943 personnes (1854 hommes et 2089 femmes) ont bénéficié indirectement des activités, notamment pour l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services de protection de l'enfance. Ces personnes sont réparties comme suit : 58 relais communautaires, 200 membres des comités d'assainissement et 200 jeunes ayant participé à la distribution des kits d'hygiène. Des sessions de sensibilisation sur les pratiques d'hygiène et de protection des enfants ont touché indirectement environ 3,485 personnes.

## 6. Cadre de résultats du projet CERF

<b>Objectif du projet</b>	Améliorer l'accès aux services de protection, d'eau, d'hygiène et d'assainissement et de protection pour les communautés d'accueil et les nouveaux arrivants dans la Moughataa de Bassiknou au Hodh Charghi			
<b>Résultat 1</b>	Les populations hôtes et les nouveaux arrivants ont un accès sécurisé à l'eau potable en quantité et en qualité			
<b>Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
<b>Secteur / cluster</b>	Eau, assainissement et hygiène			
<b>Indicateurs</b>	<b>Description</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Valeur atteinte</b>	<b>Source de vérification</b>
Indicateur 1.1	Nombre de personnes ayant accès à une quantité suffisante d'eau salubre pour la boisson, la cuisine et/ou l'hygiène personnelle, conformément à la norme sectorielle convenue	26,290	30 235	Rapport de suivi des activités
Indicateur 1.2	Nombre de points d'eau communaux (par ex. puits, forages, bornes-fontaines, systèmes) construits et/ou réhabilités	15	18	Rapport de suivi des activités
Indicateur 1.3	Nombre de ménages bénéficiant du suivi de la qualité de l'eau.	877	877	Rapport de suivi des activités
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>		L'indicateur 1.1 : Trois points d'eau additionnels ont été réhabilités pour couvrir les besoins dans la zone cible du projet couvrant 22 villages.		
	<b>Description</b>	<b>Mise en œuvre par</b>		
Activité 1.1	Réhabilitation des AEP/PES existants	3 entreprises privées / UNICEF/ DRHA		
Activité 1.2	Diagnostic et installation de nouveaux dispositifs d'exhaure solaire (pompes et plaques)	UNICEF		
Activité 1.3	Suivi de la qualité de l'eau auprès des ménages	UNICEF/ESD		

<b>Résultat 2</b>	Les populations hôtes et les arrivants ont accès à des installations sanitaires appropriées			
<b>Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
<b>Secteur / cluster</b>	Eau, assainissement et hygiène			
<b>Indicateurs</b>	<b>Description</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Valeur atteinte</b>	<b>Source de vérification</b>

Indicateur 2.1	Pourcentage de personnes déclarant utiliser directement des toilettes/latrines sûres, et dignes, avec des installations fonctionnelles de lavage des mains (avec du savon et de l'eau)	100%	55%	Rapport de l'ONG ESD
Indicateur 2.2	Nombre d'installations sanitaires (Exemple, latrines communautaires) et/ou d'installations de bain communes construites ou réhabilitées	284	284	Rapport des travaux
Indicateur 2.3	Nombre de comités d'assainissement mis en place et fonctionnels	20	20	Rapport de l'ONG ESD
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>		<p>Indicateur 2.1 : Il s'agit d'un résultat lié au changement de comportement qui est un long processus. Ce résultat de 55% est atteint en seulement 4 mois de sensibilisation. Les comités d'assainissement mis en place continuent les efforts pour améliorer ce résultat dans les 22 villages d'accueil.</p> <p>Indicateur 2.2 : 17 localités ont bénéficié d'une meilleure couverture en assainissement et hygiène avec la construction de 284 installations sanitaires partagées (142 douches et 142 latrines).</p>		
		<b>Mise en œuvre par</b>		
Activité 2.1	Construction des latrines communautaires pour les populations affectées	Entreprises privées / DRHA		
Activité 2.2	Mise en place et formation des comités d'assainissement	ESD		
Activité 2.3	Gestion et élimination des déchets (fèces et ordures)	ESD		

<b>Résultat 3</b>	Les populations hôtes et les arrivants améliorent leurs connaissances et leurs pratiques en matière d'hygiène			
<b>Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
<b>Secteur / cluster</b>	Eau, assainissement et hygiène			
<b>Indicateurs</b>	<b>Description</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Valeur atteinte</b>	<b>Source de vérification</b>
Indicateur 3.1	Nombre de personnes recevant des messages EAH/hygiène	26,290	26,290	Rapport de l'ONG ESD
Indicateur 3.2	Nombre de kits EAH/hygiène distribués (co-financement)	3,500	3,500	Rapport de l'ONG ESD
Indicateur 3.3	Nombre de promoteurs d'hygiène formés sur les PFE WASH et actifs à la fin du projet	40	40	Rapport de l'ONG ESD
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>		Les 3 indicateurs sont atteints à 100%. C'est le fruit de la mobilisation communautaire engagée par les comités d'assainissement dans tous les villages cibles. Les jeunes et les relais communautaires ont également été mobilisés pour la distribution des kits d'hygiène aux		

	ménages et l'organisation des séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène avec la participation des leaders communautaires.
--	---

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 3.1	Sensibilisation des communautés sur les PFE WASH	ONG ESD
Activité 3.2	Achat et distribution de Kits NFI aux ménages vulnérables	UNICEF/ONG ESD
Activité 3.3	Formation et accompagnement des relais communautaires et comités d'assainissement sur les PFE WASH	ONG ESD

<b>Résultat 4</b>	Les populations hôtes et les nouveaux arrivants ont accès à des services de protection de qualité et adaptés à leurs besoins			
<b>Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
<b>Secteur / cluster</b>	Protection de l'enfant			
<b>Indicateurs</b>	<b>Description</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Valeur atteinte</b>	<b>Source de vérification</b>
Indicateur 4.1	Nombre d'enfants recevant un soutien en matière de protection (par exemple, recherche familiale, réunification, réintégration, services de gestion de cas, etc.)	900	900	Rapport de l'ONG ADICOR
Indicateur 4.2	Nombre de personnes recevant un soutien psychosocial VBG et/ou une prise en charge des cas VBG	200	168	Rapport de l'ONG ADICOR
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>		L'indicateur 4.1 a été atteint à 100% ce qui est conforme aux attentes. Indicateur 4.2 : la cible est atteinte à 84%. Seules 168 personnes ont été identifiées dans 16 sites. Les contraintes de sécurité et les restrictions d'accès à certains villages proches de la frontière Malienne, a perturbé la phase d'identification de ces personnes.		
<b>Activités</b>	<b>Description</b>	<b>Mise en œuvre par</b>		
Activité 4.1	Identification et renforcement des capacités des relais communautaires	ONG ADICOR		
Activité 4.2	Identification des enfants / femmes victimes d'incidents de protection	ONG ADICOR		
Activité 4.3	Prise en charge des enfants / femmes victimes	ONG ADICOR		

<b>Résultat 5</b>	Les capacités de résilience des enfants et des parents sont améliorées pour une meilleure prise en compte des problématiques de protection			
<b>Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
<b>Secteur / cluster</b>	Protection de l'enfant			

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 4.1	Nombre de filles et garçons formés aux compétences de vie courante. Cible : Filles 6,400, Garçons 5,600	12,000	11,100	Rapport de l'ONG ADICOR
Indicateur 4.2	Nombre de parents / membres de la communauté sensibilisés sur les standards minimums de protection de l'enfant, parentalité, masculinité positive. Cible : Femmes 6,700, Hommes 5,300	12,000	9,000	Rapport de l'ONG ADICOR
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>		<p>L'indicateur 4.1 : Résultat atteint à 93%, l'écart est dû aux difficultés à mobiliser les adolescents dans certains sites et aussi à la logistique.</p> <p>Pour indicateur 4.2, le résultat est atteint à 75%, l'écart est dû à une faible participation des populations dans certains villages et des difficultés d'organisation des séances en raison de la présence de plusieurs acteurs humanitaires.</p>		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 5.1	Formation des adolescents et adolescentes sur les CVC (thématiques de la protection de l'enfant notamment le mariage des enfants et les VBG)	ONG ADICOR		
Activité 5.2	Sensibilisation des parents / communautés sur les standards minimum de protection de l'enfant, parentalité, masculinité positive	ONG ADICOR		

<b>Résultat 6</b>	Les capacités des systèmes communautaires de protection des enfants sont renforcées, y compris le renforcement des compétences des comités villageois de protection et travailleurs sociaux			
<b>Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
<b>Secteur / cluster</b>	Protection de l'enfant			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 6.1	Nombre de membres des comités villageois de protection engagés et formés	32	32	ONG ADICOR
Indicateur 6.2	Nombre de réunions de coordination menées	6	5	DRASEF/UNICEF
<b>Explication du résultat et de la variation de l'indicateur</b>		<p>Indicateur 6.1 : Atteint à 100% grâce à un fort engagement de ces comités avec la mobilisation des jeunes.</p> <p>Indicateur 6.2: Atteint à 85%. La 6e réunion n'a pas pu être organisée à cause des conflits de calendrier et l'indisponibilité des certaines acteurs humanitaires. Cependant, la coordination sectorielle protection de l'enfant a été redynamisée à Bassikounou et Nema sous le lead de la Direction Régionale des Affaires Sociales.</p>		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 6.1	Identification et formation des comités villageois de protection	ONG ADICOR		
Activité 5.2	Organisation de réunions de coordination	DRASEF/UNICEF		

## 7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés<sup>4</sup> qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

### a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)<sup>5</sup> :

L'UNICEF a favorisé la planification communautaire participative qui garantit une consultation constante et transparente avec les communautés et leurs représentants. Ainsi, chaque ONG partenaire a fait un diagnostic communautaire initial pour la conception du projet, y compris les bénéficiaires. Au cours de la mise en œuvre, des dialogues trimestriels ont été organisés avec toutes les communautés et ont identifié les goulots/plaintes afin de trouver des solutions consensuelles pour les lever. Cette action a été suivie par les équipes de l'UNICEF.

### b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Plusieurs rencontres ont été organisées avec les autorités administratives et locales pour présenter les activités et convenir d'un plan de travail. Les maires de Fassala et de Megve ont été impliqués à toutes les étapes des activités du projet. A travers les dialogues communautaires, l'occasion a été offerte aux populations d'identifier les obstacles et les plaintes, et de réfléchir à des solutions. Des séances de focus group ont été aussi l'occasion pour les femmes de discuter de leurs préoccupations et de réfléchir aux solutions en toute confidentialité. Afin de prévenir les risques d'exploitation et d'abus sexuels, l'UNICEF a mené des actions de sensibilisation auprès des communautés bénéficiaires pour les informer de leurs droits et des services disponibles, où et comment elles peuvent accéder à ces services, et pour s'assurer qu'elles comprennent bien que l'exploitation et les abus sexuels ne sont pas tolérés. Des mécanismes communautaires d'enregistrement des plaintes ont été établis dans les communautés pour permettre aux populations affectées de signaler tout incident. De plus, les capacités de tous les partenaires de mise en œuvre sont évaluées et, si nécessaire, renforcées pour s'assurer que des politiques et des pratiques sont en place afin de prévenir et de réduire tous les risques d'être impliqués dans de tels actes.

### c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Les partenaires de l'UNICEF signent une déclaration pour promouvoir la PSEA. Ils sont sensibilisés à la PSEA, qui est intégrée dans les formations avant de commencer les activités. Aucun des partenaires de l'UNICEF ne présente de risque élevé d'abus et d'exploitation sexuelle et chacun dispose d'une personne ressource PSEA et d'un canal de signalement. Les populations bénéficiaires sont informées de la PSEA et des canaux disponibles pour signaler tout abus observé/suspecté.

### d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

La contribution s'est faite en mettant en place des actions concrètes, la formation des relais communautaires et des adolescents pour sensibiliser les communautés aux VBG et aux normes sociales néfastes, et les Espaces Amis d'Enfant qui ont été créés pour offrir un soutien psychosocial et des activités récréatives aux enfants, notamment les filles vulnérables. Le projet a aussi encouragé de nombreuses discussions sur la parentalité positive et la masculinité positive pour renforcer la protection des femmes.

<sup>4</sup> En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

<sup>5</sup> Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

#### e. Personnes handicapées (PwD) :

Le projet ne s'est pas spécifiquement concentré que sur les personnes vivant avec un handicap, mais les activités communautaires ont considéré que le handicap fait partie d'un critère de vulnérabilité. Les personnes vivant avec un handicap ont été prises en compte sur la base du protocole et des directives nationales pour s'assurer qu'elles ne soient pas ignorées.

#### f. Protection :

En adoptant une approche inclusive et communautaire, les relais communautaires ont été formés pour l'identification de personnes vulnérables, ces relais ont facilité l'accès aux services de protection, y compris aux activités récréatives et à un soutien psychosocial assurant ainsi que les besoins des personnes à risque soient pris en charge. La mise en place d'un mécanisme de référencement pour l'orientation des cas nécessitant des soins médicaux vers les partenaires compétents.

#### g. Éducation :

N/A

### 8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

#### Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	[NA]

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Les intrants nutritionnels ne sont pas disponibles localement. Par conséquent, UNICEF Mauritanie considère que les transferts monétaires ne sont pas pertinents dans le cadre de ce projet.

#### Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant

### 9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Histoire de vie de Fatima	<a href="#">L'Eau, source de renouveau   UNICEF</a>
Histoire de vie de Hetou	<a href="#">Hetou, gardienne de la dignité   UNICEF</a>
Photos reportage	<a href="#">(12) <b>Un accès à l'eau potable. Une meilleure...</b> - UNICEF Mauritanie   Facebook</a>

### 3.3 Rapport du projet 24-RR-WFP-005

#### 1. Information sur le projet

<b>Agence :</b>	WFP	<b>Pays :</b>	Mauritanie
<b>Secteur / cluster :</b>	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	<b>Code du projet :</b>	24-RR-WFP-005
<b>Titre du projet :</b>	Assistance alimentaire et nutritionnelle aux réfugiés maliens et aux populations mauritaniennes vulnérables		
<b>Date de début :</b>	27/02/2024	<b>Date de fin :</b>	26/08/2024
<b>Révisions :</b>	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>

<b>Financement</b>	<b>Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :</b>	<b>US\$ 4 050 000</b>
	<b>DIRECTIVE :</b> Chiffre pré-rempli issu du document d'application.	
	<b>Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :</b>	<b>US\$ 5 430 092</b>
	<b>Montant reçu du CERF :</b>	<b>US\$ 1 179 652</b>
	<b>Total des sous-subsidations du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :</b>	<b>US\$ 4 539</b>
	Partenaires gouvernementaux	US\$ 0
	Partenaires ONG internationale	US\$ 0
Partenaires ONG nationale	US\$ 4 539	
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 0	

#### 2. Résumé des résultats obtenus

Grace a la subvention du CERF, le PAM, en partenariat avec l'ONG nationale ADICOR a fourni une assistance alimentaire en espèce à 23 069 personnes vulnérables (soient 4 205 ménages vulnérables) dont 82% de réfugiés maliens et 18% de membres des communautés hôtes dans 25 villages du Hodh el Chargui. Cette assistance, couvrant trois mois de besoins alimentaires, a permis aux ménages d'acquérir des denrées essentielles telles que le riz, l'huile et le sucre, et de répondre à d'autres besoins prioritaires comme la sante et le remboursement de dette. Les ménages ont principalement dépensé pour des vivres (93%) et le remboursement de dettes (64%), améliorant ainsi leur sécurité alimentaire et réduisant leur vulnérabilité.

Face à l'afflux important de réfugiés hors camp, le projet a permis de réaliser plusieurs enquêtes essentielles, notamment un ciblage des ménages réfugiés dans 86 villages, une enquête de référence (baseline) ; une enquête sur l'indice de fonctionnalité des marchés (market functionality index) ; et une enquête finale après les distributions (endline). Ces évaluations ont confirmé la faisabilité et l'efficacité des transferts monétaires sur les marchés locaux.

Les résultats du projet montrent une amélioration significative de la sécurité alimentaire des ménages cibles: le pourcentage de ménages ayant une consommation alimentaire acceptable est passé de 75 à 95%, et plus de 95% des ménages consommaient au moins cinq groupes alimentaires après l'intervention (contre 83%), ce qui montre que les ménages ont amélioré la diversité de leur alimentation.

L'indice de réduction des stratégies d'adaptation (rCSI) a chuté de 10 à 3, ce qui démontre que les ménages ont mieux fait face à leurs besoins sans recourir à des comportements risqués. En outre, le projet a contribué à stabiliser les marchés locaux, stimulant l'économie en augmentant la demande et en améliorant la circulation monétaire. Ces transferts monétaires ont également contribué à réduire les tensions entre réfugiés et communautés hôtes, atténuant la pression sur les ressources locales.

Avec 73% des fonds alloués directement aux bénéficiaires, le projet a démontré une gestion efficace et un impact tangible.



### **3. Modifications**

Le projet a mis en place les mesures décrites au stade de la proposition, malgré les défis liés à la pression accrue sur les ressources disponibles et accessible pour les communautés d'accueil et les réfugiés.

#### 4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet \*

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	3 120	2 880	4 680	4 320	15 000	4 257	4 062	5 327	5 271	18 917
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	1 040	960	1 560	1 440	5 000	949	847	1 184	1 172	4 152
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>4 160</b>	<b>3 840</b>	<b>6 240</b>	<b>5 760</b>	<b>20 000</b>	<b>5 206</b>	<b>4 909</b>	<b>6 511</b>	<b>6 443</b>	<b>23 069</b>
<b>Personnes handicapées (PwD) sur le total</b>										
	83	76	124	115	398	967	1340			2307

\* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

## 5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Les bénéficiaires indirects, tels que les commerçants, les transporteurs et les producteurs locaux, ont profité des transferts monétaires grâce à l'augmentation de la demande et à une meilleure circulation de l'argent dans l'économie locale.

Par ailleurs, une partie des transferts monétaires a été redistribuée ou partagée entre différents ménages, y compris avec des personnes non ciblées par l'intervention hors camp. Cela reflète les mécanismes traditionnels de solidarité et d'entraide au sein des communautés de réfugiés et des populations hôtes en Mauritanie.

## 6. Cadre de résultats du projet CERF

**Objectif du projet** Fournir une assistance humanitaire aux populations réfugiées et celles résidentes touchées par la crise migratoire dans le Hodh El Chargui, nécessaire pour répondre à leurs besoins urgents immédiatement.

**Résultat 1** Les ménages déplacés affectés par la crise sécuritaire ainsi que les populations vulnérables des villages d'accueil ont accès à une assistance en espèces, nécessaire pour répondre à leurs besoins alimentaires urgents.

**Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?** Oui  Non

Secteur / cluster		Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire		
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	FS.1a Pourcentage des ménages qui utilisent des stratégies de survie neutres (ou aucune). Cible : 65% (13 000 personnes)	13,000	29.7%	Enquête Endline
Indicateur 1.2	FS.1b Pourcentage des ménages qui utilisent des stratégies de survie dites de stress. Cible : 15% (3 000 personnes)	3,000	44.4%	Enquête Endline
Indicateur 1.3	FS.1c Pourcentage des ménages qui utilisent des stratégies de survie dites de crise. Cible : 15% (3 000 personnes)	3,000	16.4%	Enquête Endline
Indicateur 1.4	FS.1d Pourcentage des ménages qui utilisent des stratégies de survie dites d'urgence. Cible : 5 % (1 000 personnes)	1,000	9.4%	Enquête Endline
Indicateur 1.5	FS.3 Moyenne de l'indice des stratégies de survie réduit (rCSI). Cible : 16 000 personnes ont un indice >18	16,000	3%	Enquête Endline
Indicateur 1.6	FS.5a Pourcentage des bénéficiaires avec un Score de Consommation Alimentaire acceptable. Cible : >60 % (13 000 personnes)	13,000	95.8%	Enquête Endline
Indicateur 1.7	FS.5b Pourcentage des bénéficiaires avec un Score de Consommation Alimentaire limite. Cible : < 30% (5 000 personnes)	5,000	3.9%	Enquête Endline

Indicateur 1.8	FS.5c Pourcentage des bénéficiaires avec un Score de Consommation Alimentaire pauvre. Cible : <10% (2 000 personnes)	2,000	0.3%	Enquête Endline
Indicateur 1.9	Cash.2a Nombre de personnes recevant des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur	20,000	23 069	Rapports de suivi pendant les distributions
Indicateur 1.10	Cash.2b Valeur totale des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur, distribués en USD	878,400	862 886.21	Rapports de suivi pendant les distributions

**Explication du résultat et de la variation de l'indicateur**

**Indicateur 1.1 – 1.4** – Montrent une baisse du pourcentage des ménages ayant recours aux stratégies de crises et d'urgences. Cette baisse est de 20% dû principalement aux cash distribuées aux ménages leurs permettant ainsi de préserver leurs moyens d'existences ;

L'écart entre les valeurs des indicateurs 1.1 et 1.2 s'explique par plusieurs facteurs. Pris ensemble, 74,1 % des ménages n'ont pas utilisé ou ont seulement eu recours à des stratégies de stress. La distribution unique, réalisée en avril pendant le Ramadan, a pu influencer ces résultats. Comparées aux valeurs de référence (12,2 % pour 1.1 et 41,6 % pour 1.2), les données montrent une amélioration notable de 143,4 % pour les stratégies neutres, mais une progression limitée (6 %) pour les stratégies de stress.

**Indicateur 1.5** La valeur atteint es 3% l- Atteint grâce une amélioration des conditions de vie des ménages ou du moins une forte réduction de l'utilisation des stratégies néfastes face aux difficultés de satisfaire les besoins alimentaires (le score rCSI passe de 11,7 baseline pour 3 endline). Lors de l'évaluation de référence, les ménages avaient un score moyen de 11,7. À la fin de l'intervention, ce score est tombé à 3, traduisant une amélioration des conditions de vie et une réduction significative du recours à des stratégies d'adaptation néfastes pour subvenir aux besoins alimentaires.

**Indicateur 1.6 – 1.8** – Une augmentation acceptable de 20% par rapport à la baseline. Ces résultats peuvent s'expliquer par l'impact de l'utilisation des transferts monétaires pour l'achat de produits alimentaires de qualité et en quantité suffisante ;

**Indicateur 1.9 – 1.10** - En raison des fluctuations du taux de change entre la proposition et le moment où PAM effectué les distributions en espèces

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Distribution des transferts monétaires pour les personnes réfugiées et de la population hôte ciblés comme vulnérables	PAM avec son partenaire coopérant ADICOR et prestataire financière Banque El Amana

## 7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines

prioritaires sous-financés<sup>6</sup> qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

#### **a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)<sup>7</sup> :**

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette réponse, des comités villageois ont été impliqués dans le ciblage afin d'appuyer la vérification du ciblage au niveau communautaire. Lors de la distribution, les comités villageois, composés d'hommes et de femmes, veillent à la vérification des identités des bénéficiaires avant la réception de l'assistance. Ceci a permis de réduire les risques d'exclusion. La redevabilité envers les personnes affectées était aussi assurée par la mise en place d'un numéro vert disponible avant, pendant et après la distribution ainsi qu'un « help desk » qui était disponible pendant les périodes de distribution, offrant un support direct et immédiat aux bénéficiaires. Ces mécanismes ont permis aux bénéficiaires, y compris les groupes vulnérables et marginalisés, de partager leur retour d'information à chaque étape du projet. Les retours recueillis via ces canaux ont permis d'ajuster les interventions aux besoins exprimés par les bénéficiaires, garantissant ainsi que la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet restent alignés sur les attentes des bénéficiaires.

La coordination a été assurée au niveau de Bassikounou à travers le Mécanisme de Coordination des Réfugiés (MCR) qui se réunit régulièrement pour discuter de la coordination entre les acteurs et les secteurs. En plus du MCR, des groupes de travail sectoriels (comme des clusters) ont été établis, parmi lesquels le PAM est le leader du Groupe de Sécurité Alimentaire. Ce groupe a été activement impliqué dans le processus de ciblage hors camp, validant les critères de ciblage, avec pour objectif que le PAM produise une liste qui puisse être utilisée par toutes les agences (et pas seulement le PAM) pour la réponse. En ce qui concerne la coordination géographique, une cartographie significative de toutes les interventions, accompagnée de communications régulières et d'informations supplémentaires (appels), a permis une forte collaboration tout au long de ce processus.

#### **b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :**

Durant la mise en œuvre de la réponse, des tables de litige ont été mises en place permettant de collecter les plaintes dans un temps réel afin de faciliter leurs traitements. Des messages clés de sensibilisations ont été également véhiculés en langues locales notamment sur l'existence du mécanisme de plaintes central du PAM à savoir la ligne verte 1020. Des banderoles portant des images et messages sur les questions de protection, d'inclusion, et du CFM ont été affichés tout au long de la réponse. Entre avril et août 2024, le numéro vert a reçu 267 appels réfugiés. Les appels reçus concernaient principalement la date et l'heure de la prochaine distribution (68 pour cent), veut être inscrit pour recevoir assistance (2 pour cent), Contestent la quantité reçue (8 pour cent) et le suivi de la demande (4 %).

#### **c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :**

En mars 2024, une analyse de Genre, protection et âge a été menée dans la Moughataa de Bassikounou lors de la planification afin d'informer la réponse humanitaire hors camp. Cette analyse a mis en lumière les risques liés à la protection et aux violences basées sur le genre (VBG) auxquelles les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées, et les enfants. Les résultats ont montré que ces risques varient selon l'âge, le sexe et la localité d'accueil. Les femmes et les hommes interrogé-e-s affirment être arrivé-e-s entre 2 et 5 mois et qu'ils/elles n'ont pas toujours reçu d'autres formes d'assistance que celle offerte par les communautés d'accueil. Parmi les risques de protection et de VBG, nous pouvons citer, entre autres :

- Travail d'enfant (9- 15 ans) ;
- Exploitation sexuelle (11- 17 ans) ;
- Mariage d'enfant (12-17 ans) ;

<sup>6</sup> En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

<sup>7</sup> Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

- Transaction sexuelle (situations de prostitution ou du trafic sexuel) particulièrement pour les adolescent-e-s non accompagné-e-s ou séparé-e-s ;
- Enrôlement des adolescents dans les groupes armés (14-18 ans).

Les risques liés au travail des enfants, à l'exploitation et abus sexuel (PEAS), et aux mariages précoces furent préoccupants, surtout pour les adolescent-e-s non accompagné-e-s. Bien qu'aucun cas de protection n'ait pas été signalé lors de la période de mise en œuvre, l'absence de mécanismes de plainte dans les localités d'accueils aggrave desdits risques. L'analyse a mis également en lumière les risques qui pourraient porter atteinte à la coexistence pacifique car la réponse humanitaire hors camp ne ciblait que 6% de la population hôte vulnérable.

Afin de contrecarrer les risques mentionnés ci-dessus, des mesures de prévention et de mitigation ont été mise en place. Parmi ces mesures y figurent : i) la formation sur les questions de protection y compris la PEAS aux profits des équipes en charge de la mise en œuvre de la réponse avant leurs déploiements sur le terrain ; ii) la conception des messages clés sur la protection, VBG, redevabilité envers les populations affectées, ainsi que sur le CFM; iii) conception des banderoles portant des visuels et des messages clés sur le montant exact à recevoir, la priorisation des personnes à besoin spécifiques, le numéro vert du PAM, ainsi que des exemple des cas de EAS. Lors de la mise en œuvre de la réponse hors camp (avril 2024), le PAM a organisé des campagnes de sensibilisation sur les questions de PSEA, GBV et a mis en place des points de contact sécurisés (Help Desk ou table de litige) pour permettre aux populations desservies de signaler des cas de protection, PEAS, VBG ou autres en toute confidentialité.

#### **d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :**

En apportant une assistance alimentaire sous forme de transfert monétaire aux réfugiés et populations hôtes vulnérables le projet a permis de renforcer l'autonomisation économique des femmes et d'autres groupes minoritaires. Cela s'est traduit par une autonomie financière accrue, en leur donnant plus de pouvoir de choix quant à l'utilisation des fonds reçus et leur permettant de décider eux-mêmes des produits alimentaires à acheter, renforçant ainsi leur résilience. La majorité des bénéficiaires du transferts monétaires lors de la réponse hors camp étaient des femmes. Les distributions ont été faite au sein des villages des personnes ciblées afin de garantir la protection des bénéficiaires. Lors de la mise en œuvre de la réponse hors camp, le PAM s'est assurée que les femmes soient représentées dans les comités villageois à hauteur d'au moins 40 pour cent. Des messages de sensibilisation en matière de protection ont été véhiculés tout au long de la mise en œuvre.

#### **e. Personnes handicapées (PwD) :**

Le nombre de personnes handicapées assistée n'a pas fait l'objet d'un suivi spécifique, car ce critère n'était pas inclus en tant qu'indicateur dans notre cadre de programme ou notre système de suivi. Notre approche de ciblage s'est concentrée uniquement sur la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire, sans ventilation spécifique par statut de handicap. Cependant, il est important de noter qu'il existe souvent une corrélation significative entre les personnes handicapées sont souvent particulièrement vulnérables, car elles font face à des obstacles supplémentaires, notamment d'accès, qui peuvent aggraver leur exposition à l'insécurité alimentaire et réduire leurs capacités de résilience.

Tandis que la proposition mentionnait ce nombre de cas, il n'a pas été opérationnalisé en tant qu'indicateur de suivi. Par conséquent, nous nous sommes appuyés sur un calcul au prorata basé sur les chiffres prévus pour fournir une estimation.

#### **f. Protection :**

(voir ci-haut)

#### **g. Éducation :**

N. A

## **8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat**

**Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :**

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est la seule intervention dans le projet CERF	Oui, le PTM est la seule intervention dans le projet CERF	23 069

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

La modalité « transfert monétaire » a été utilisée pour assister les personnes au cours de l'intervention. Les sensibilisations et messages principaux ont été orientés sur l'utilisation de cash reçu pour assister satisfaisamment les besoins alimentaires.

**Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :**

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
[Distribution du cash aux réfugiés maliens et populations mauritaniennes vulnérables accompagnées de sensibilisation sur les thématiques de VBG, protection et objectifs globale de l'assistance d'urgence	23 069	US\$ 862 886.21	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	Sans restriction

**9. Visibilité des activités financées par le CERF**

Titre	Lien web / source
Twitter post on Country Director of WFP Mauritania about UNCERF outside of camp distribution	[Kinday Samba on X: "Refugees and host communities in #Mauritania face immense challenges due to #foodinsecurity. @UNCERF enabled WFP MR to distribute cash assistance to over 20,000 out-of-camp refugees and host communities in Hodh El Chargui, as part of a multi-agency intervention 🙏❤️ <a href="https://t.co/XGk7jGMW5w">https://t.co/XGk7jGMW5w</a> " / X]
[Facebook post on WFP Mauritania Facebook Page about UNCERF first time distribution outside of refugees camp]	[(1) 🌟. Aujourd'hui, une lueur d'espoir émerge 🌟!... - World Food Programme   Facebook]

**ANNEXE: FINANCEMENTS DU CERF TRANSFERES AUX PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE**

CERF Project Code	Cluster/Sector	Agency	Partner Type	Total CERF Funds Transferred to Partner US\$
24-RR-WFP-005	Food Assistance	WFP	NNGO	\$4,539
24-RR-HCR-003	Water, Sanitation and Hygiene	UNHCR	INGO	\$171,210
24-RR-HCR-003	Protection	UNHCR	INGO	\$100,000
24-RR-HCR-003	Protection	UNHCR	NNGO	\$41,790
24-RR-HCR-003	Protection	UNHCR	INGO	\$219,181
24-RR-CEF-002	Child Protection	UNICEF	NNGO	\$103,830
24-RR-CEF-002	Child Protection	UNICEF	GOV	\$3,240
24-RR-CEF-002	Water, Sanitation and Hygiene	UNICEF	NNGO	\$102,961
24-RR-CEF-002	Water, Sanitation and Hygiene	UNICEF	GOV	\$6,504